FORMATION CONTINUE

Se former tout au long de la vie

Faculté Des Métiers Essonne

METTRE EN PLACE LES ENTRETIENS PROFESSIONNELS OBLIGATOIRES

OBJECTIFS :

Maîtriser les modalités de mise en place de l'entretien professionnel issu de la loi du 5 mars 2014 et son utilisation par l'entreprise : en maîtriser les enjeux, gérer le parcours sur 6 ans, anticiper sa mise en place, conduire les entretiens

PROGRAMME :

Maîtriser les enjeux de l'entretien professionnel : un nouveau pilier de la GRH

- Rappel sur les points clés de la loi sur la formation professionnelle
- Connaitre Contexte légal : l'entretien professionnel, "pierre angulaire" du dispositif de formation tout au long de la vie
- Quels sont les enjeux et les spécificités de l'entretien professionnel ?
- Comprendre le rôle des différents acteurs
- Distinguer entretien professionnel de l'entretien d'évaluation
- L'articulation avec la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences

Gérer le parcours sur 6 ans

- Les indicateurs à vérifier sur 6 ans
- Les sanctions en cas de non-gestion du parcours

Anticiper la mise en place des entretiens professionnels

- Communiquer auprès des collaborateurs sur le sens et les objectifs de l'entretien professionnel
- Les outils et supports de l'entretien professionnel
- Maîtriser la notion clé de « compétence »

Conduire un entretien professionnel

- Méthodologie : Appréhender les différentes étapes de l'entretien professionnel
- Détecter et identifier les compétences potentielles et les sources de motivation
- Identifier et aider le collaborateur à clarifier son projet professionnel
- Définir des actions de développement pertinentes au regard des objectifs.
- Favoriser l'échange par des techniques de communication, les pièges à éviter
- Les conditions de réussite

À SAVOIR

Dispositif :
Intra

Public :
Toute personne chargée de mener des entretiens professionnels

Pré requis :
aucun

Méthodes et modalités pédagogiques :
Méthodes actives basées sur les échanges, des exercices et jeux de rôles
Présentiel – Distanciel

Moyen d'encadrement :
L'animation est assurée par des consultants praticiens de l'entreprise

Modalités d'évaluation :
Mise en situation

Validation :
Certificat de réalisation et attestation des acquis

Organisation

Durée : 1 jour

Tarifs :
En Intra : nous consulter

Lieu : FDME / en entreprise

Délais d'accès : 2 à 4 semaines

Modalités d'accès : pré-inscription

CONTACT

01 60 79 74 21
formation.continue@fdme91.fr

ACCESSIBILITÉ
aux personnes en situation de handicap

Site et formations accessibles* aux Personnes en situation de handicap ou situations pénalisantes ponctuelles. Contacter le référent handicap sur mission.handicap@fdme91.fr
** des aménagements pourront être nécessaires le cas échéant sur demande de l'intéressé*